

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Arrêté du 26 juin 2025 portant changement du codage et de modification des modalités de prise en charge de dispositifs médicaux et prestations au titre I et II de la liste prévue à l'article L. 165-1 (LPP) du code de la sécurité sociale

NOR : TSSS2517935A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles et le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-38, L. 165-1 à L. 165- 5 et R. 165-1 à R. 165-28 ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4364-1 à L. 4364-8 ;

Vu l'avis de projet portant changement du codage et de modification des modalités de prise en charge de dispositifs médicaux et prestations au titre I et II de la liste prévue à l'article L. 165-1 (LPP) du code de la sécurité sociale (*Journal officiel* de la République française du 19 décembre 2024 (NOR : MSAS2434420V),

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Au titre I, chapitre 1, section 1, sous-section 1 « Appareils générateurs d'aérosols », les codes suivants sont modifiés à compter du 15 juillet 2025 :

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
101C03.11	1134458	LOC HEBDO COURTE DUREE DISCONTINUE < OU = 4 SEMAINES SANS HUMID., AFFEC. RESPI Location hebdomadaire de courte durée discontinue pour un traitement inférieur ou égal à quatre semaines
101C03.121	1134895	LOC HEBDO LONGUE DUREE 1ERE PERIODE <=65E SEMAINE SANS HUMID., AFFEC. RESPI Location hebdomadaire pour la longue durée pendant la première période, jusqu'à la 65ème semaine
101C03.122	1115225	LOC HEBDO LONGUE DUREE 2E PERIODE > 65E SEMAINE SANS HUMID., AFFEC. RESPI Location hebdomadaire pour la longue durée pendant la deuxième période, au-delà de la 65ème semaine
101C03.13	1163342	ACHAT NEBULISEUR ET MASQUE APPAREIL PNEUMATIQUE SANS HUMID., AFFEC. RESPI. Achat du nébuliseur et du masque (pour les aérosols pneumatiques)
101C03.14	1150948	RENOUVELLEMENT DU MASQUE APPAREIL SANS HUMIDIFICATEUR, AFFEC. RESPIRATOIRES Renouvellement du masque
101C03.211	1125927	LOC HEBDO GENERATEUR + HUMID. - RECHAUFFEUR, 1ERE PERIODE <=65E SEM, AFFEC RESPI Location hebdomadaire du générateur avec humidificateur sans réchauffeur pendant la première période, jusqu'à la 65ème semaine
101C03.212	1185148	LOC HEBDO GENERATEUR + HUMID. - RECHAUFFEUR, 2E PERIODE >65E SEM, AFFEC. RESPI Location hebdomadaire du générateur avec humidificateur sans réchauffeur pendant la deuxième période, au-delà de la 65ème semaine
101C03.221	1120539	LOC HEBDO GENERATEUR + HUMID. + RECHAUFFEUR 1ERE PERIODE <=65E SEM, AFFEC. RESPI Location hebdomadaire du générateur avec humidificateur avec réchauffeur pendant la première période, jusqu'à la 65ème semaine
101C03.222	1123408	LOC HEBDO GENERATEUR + HUMID. + RECHAUFFEUR, 2E PERIODE > 65E SEM, AFFEC. RESPI Location hebdomadaire du générateur avec humidificateur avec réchauffeur pendant la deuxième période, au-delà de la 65ème semaine
101C03.23	1157005	ACHAT NEBULISEUR ET MASQUE AEROSOLS PNEUMATIQUES AVEC HUMID., AFFEC. RESPI. Achat du nébuliseur et du masque (pour les aérosols pneumatiques)
101C03.24	1126588	RENOUVELLEMENT DU MASQUE APPAREIL AVEC HUMIDIFICATEUR + RECHAUFFEUR, AFFEC RESPI Renouvellement du masque

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
101C03.25	1173100	FORFAIT REMPLACEMENT ACCESSOIRES POUR 4 SEMAINES ET +, AFFEC. RESPIRATOIRES Forfait pour quatre semaines et à partir de la cinquième semaine de location pour le remplacement des accessoires (filtres antibactériens, filtres anti-poussières, tubulures, gobelets, embouts notamment)
101C05.11	1199759	LOC HEBDO COURTE DUREE DISCONTINUE < OU = 4 SEMAINES SANS HUMID., MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire de courte durée discontinue pour un traitement inférieur ou égal à quatre semaines
101C05.121	1161700	LOC HEBDO LONGUE DUREE 1ERE PERIODE <= 65E SEMAINE SANS HUMID., MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire pour la longue durée pendant la première période, jusqu'à la 65ème semaine
101C05.122	1171732	LOC HEBDO LONGUE DUREE 2E PERIODE > 65E SEMAINE SANS HUMID., MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire pour la longue durée pendant la deuxième période, au-delà de la 65ème semaine
101C05.13	1110943	ACHAT NEBULISEUR ET MASQUE APPAREIL PNEUMATIQUE SANS HUMID., MUCOVISCIDOSE Achat du nébuliseur et du masque
101C05.14	1150776	RENOUVELLEMENT DU MASQUE APPAREIL SANS HUMIDIFICATEUR, MUCOVISCIDOSE Renouvellement du masque
101C05.21	1161120	LOC HEBDO APPAREIL A ULTRASONS + HUMID. COURTE DUREE <= 4 SEM, MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire d'un appareil avec humidificateur à ultrasons générateur de particules inférieurs à 3 microns de courte durée discontinue pour un traitement inférieur ou égal à quatre semaines
101C05.221	1170052	LOC HEBDO APPAREIL A ULTRASONS + HUMID. LONGUE DUREE <= 65 SEM, MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire d'un appareil avec humidificateur à ultrasons générateur de particules inférieurs à 3 microns pour la longue durée pendant la première période, jusqu'à la 65ème semaine
101C05.222	1147142	LOC HEBDO APPAREIL A ULTRASONS + HUMID. LONGUE DUREE > 65 SEM, MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire d'un appareil avec humidificateur à ultrasons générateur de particules inférieurs à 3 microns pour la longue durée pendant la deuxième période, au-delà de la 65ème semaine
101C05.311	1121361	LOC HEBDO GENERATEUR + HUMID. - RECHAUFFEUR, 1E PERIODE <=65E SEM, MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire du générateur avec humidificateur sans réchauffeur pendant la première période, jusqu'à la 65ème semaine
101C05.312	1133482	LOC HEBDO GENERATEUR + HUMID. - RECHAUFFEUR, 2E PERIODE >65E SEM, MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire du générateur avec humidificateur sans réchauffeur pendant la deuxième période, au-delà de la 65ème semaine
101C05.321	1174920	LOC HEBDO GENERATEUR + HUMID. + RECHAUFFEUR, 1E PERIODE <=65E SEM, MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire du générateur avec humidificateur avec réchauffeur pendant la première période, jusqu'à la 65ème semaine
101C05.322	1120019	LOC HEBDO GENERATEUR + HUMID. + RECHAUFFEUR, 2E PERIODE >65E SEM, MUCOVISCIDOSE Location hebdomadaire du générateur avec humidificateur avec réchauffeur pendant la deuxième période, au-delà de la 65ème semaine
101C05.33	1137273	FORFAIT REMPLACEMENT ACCESSOIRES POUR 4 SEMAINES ET +, MUCOVISCIDOSE Forfait pour quatre semaines et à partir de la cinquième semaine de location pour le remplacement des accessoires (filtres antibactériens, filtres anti-poussières, tubulures, gobelets notamment)
101C01.2	1145580	FORFAIT LIVRAISON DOMICILE APPAREIL GENERATEUR AEROSOLS PNEUMATIQUES Forfait de livraison à domicile d'un appareil générateur d'aérosols pneumatiques pour les affections respiratoires et pour le traitement de la mucoviscidose à forme respiratoire
101C14.11	1197683	LOCATION HEBDOMADAIRE GENERATEUR MANOSONIQUE AUTOMATIQUE Forfait de location d'un appareil générateur spécifique de la sphère O.R.L. Appareil manosonique automatique pour le traitement des affections tubotympaniques. La prise en charge est accordée après avis d'un médecin spécialiste en pédiatrie ou en oto-rhino-laryngologie
101C14.12	1198553	ACHAT DU CONSOMMABLE Achat du consommable (tubulures, nébuliseur, embout narinaire) pour appareil générateur manosonique automatique, fourni lors de la livraison de l'appareil. Il n'est pas renouvelable

Art. 2. – Au titre II, au chapitre 1^{er}, section A « Bandages herniaires », à la partie « 3. Nomenclature et tarifs » :

1) A compter du 15 juillet 2026, les codes suivants sont radiés :

Code	Nomenclature
201A00.11	Hernies inguinales - bandage simple à ressort sans sous-cuisse
201A00.12	Hernies inguinales - bandage simple à ressort avec sous-cuisse
201A00.13	Hernies inguinales – bandage double a ressort sans sous-cuisse
201A00.14	Hernies inguinales – bandage double a ressort avec sous-cuisse

Code	Nomenclature
201A00.15	Hernies inguinales – bandage a ressort antérieur
201A00.21	Bandages sans ressort simple avec sous-cuisse
201A00.22	Bandages sans ressort double avec barrette rigide avec sous-cuisse
201A00.23	Bandages sans ressort – ceinture bandage plastron
201A01.11	Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres) - a) Bandage simple à ressort avec sous-cuisse
201A01.12	Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres)- b) Bandage double à un seul ressort et barrette rigide avec sous-cuisse
201A01.13	Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres) - c) Bandage double à deux ressorts avec sous-cuisse
201A02.1	Hernies scrotales irréductibles - Appareil compressif à poche scrotale amovible ou non, ceinture en tissu élastique renforcé
201A03.11	Hernies crurales – bandage simple a ressort avec tour de cuisse
201A03.12	Hernies crurales – bandage double a ressort avec tour de cuisse
201A03.21	Bandages sans ressort simple avec tour de cuisse
201A03.22	Bandages sans ressort double avec tour de cuisse
201A04.1	Hernies ombilicales et épigastriques - bandage sans ressort
201A06.1	Coussin dorsal pour bandage simple
201A06.10	Sous-cuisse tissu élastique
201A06.11	Coussin pour hernie
201A06.2	Coussin dorsal pour bandage double
201A06.3	Pelote inguinale ou crurale sans sous-cuisse
201A06.4	Pelote inguinale ou crurale avec sous-cuisse
201A06.5	Pelote ombilicale
201A06.6	Pelote inguino-scrotale avec sous-cuisse
201A06.7	Grande pelote scrotale dite « anatomique » ou pelote échancrée avec sous-cuisse
201A06.8	Ressort à crémaillère
201A06.9	Ressort à crémaillère extrafort ou à courbe crurale

2) A compter du 15 juillet 2025, les codes suivants sont ajoutés :

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
Bandages herniaires en série, adaptés aux mesures du patient		
201A00.11	2194847	HERNIES INGUINALES - BANDAGE SIMPLE À RESSORT SANS SOUS-CUISSE – B1N
201A00.12	2145910	HERNIES INGUINALES - BANDAGE SIMPLE À RESSORT AVEC SOUS-CUISSE – B3N
201A00.13	2112157	HERNIES INGUINALES – BANDAGE DOUBLE A RESSORT SANS SOUS-CUISSE – B10N
201A00.14	2137594	HERNIES INGUINALES – BANDAGE DOUBLE A RESSORT AVEC SOUS-CUISSE – B12N
201A00.15	2156083	HERNIES INGUINALES – BANDAGE A RESSORT ANTERIEUR – B24N
201A00.21	2133780	BANDAGES SANS RESSORT SIMPLE AVEC SOUS-CUISSE - B2N
201A00.22	2119082	BANDAGES SANS RESSORT DOUBLE AVEC BARRETTE RIGIDE AVEC SOUS-CUISSE – B11N
201A00.23	2144068	BANDAGES SANS RESSORT – CEINTURE BANDAGE PLASTRON – B23N
201A01.11	2110483	HERNIES INGUINOSCROTALES, BANDAGE SIMPLE A RESSORT AVEC SOUS-CUISSE – B5N Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres) - a) Bandage simple à ressort avec sous-cuisse, série
201A01.12	2193581	HERNIES INGUINOSCROTALES, BANDAGE DOUBLE 1 RESSORT + BARRETTE RIGIDE + SS-CUISSE – B14N

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
		Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres)- b) Bandage double à un seul ressort et barrette rigide avec sous-cuisse, série
201A01.13	2112980	HERNIES INGUINOSCROTALES – BANDAGE DOUBLE A 2 RESSORTS AVEC SOUS-CUISSSE – B15N Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres) - c) Bandage double à deux ressorts avec sous-cuisse, série
201A03.11	2161262	HERNIES CRURALES – BANDAGE SIMPLE A RESSORT AVEC TOUR DE CUISSSE – B6N
201A03.12	2132622	HERNIES CRURALES – BANDAGE DOUBLE A RESSORT AVEC TOUR DE CUISSSE – B16N
201A03.21	2151826	BANDAGES SANS RESSORT SIMPLE AVEC TOUR DE CUISSSE – B7N
201A03.22	2146937	BANDAGES SANS RESSORT DOUBLE AVEC TOUR DE CUISSSE – B17N
201A04.1	2197857	HERNIES OMBILICALES ET ÉPIGASTRIQUES - BANDAGE SANS RESSORT – B9N
201A06.1	2198733	COUSSIN DORSAL POUR BANDAGE SIMPLE – B31N
201A06.10	2187735	SOUS-CUISSSE TISSU ELASTIQUE – B39N
201A06.11	2181253	COUSSIN POUR HERNIE – B41N
201A06.2	2151720	COUSSIN DORSAL POUR BANDAGE DOUBLE – B32N
201A06.3	2183861	PELOTE INGUINALE OU CRURALE SANS SOUS-CUISSSE – B33N
201A06.4	2174187	PELOTE INGUINALE OU CRURALE AVEC SOUS-CUISSSE – B34N
201A06.5	2176967	PELOTE OMBILICALE – B35N
201A06.6	2182867	PELOTE INGUINO-SCROTALE AVEC SOUS-CUISSSE – B36N
201A06.7	2125059	GRANDE PELOTE SCROTALE DITE « ANATOMIQUE » OU PELOTE ÉCHANCRÉE AVEC SOUS-CUISSSE – B36Nbis Grande pelote scrotale dite « anatomique » ou pelote échancrée avec sous-cuisse, série
201A06.8	2164250	RESSORT A CREMAILLÈRE – B37N
201A06.9	2173756	RESSORT À CRÉMAILLÈRE EXTRAFORT OU À COURBE CRURALE – B38N
Bandages herniaires – Appareillage d'un dispositif sur mesure		
201A00.11	2187853	HERNIES INGUINALES - BANDAGE SIMPLE À RESSORT SANS SOUS-CUISSSE – B1N – SUR MESURE
201A00.12	2124611	HERNIES INGUINALES - BANDAGE SIMPLE À RESSORT AVEC SOUS-CUISSSE – B3N – SUR MESURE
201A00.13	2105230	HERNIES INGUINALES – BANDAGE DOUBLE A RESSORT SANS SOUS-CUISSSE – B10N – SUR MESURE
201A00.14	2107452	HERNIES INGUINALES – BANDAGE DOUBLE A RESSORT AVEC SOUS-CUISSSE – B12N – SUR MESURE
201A00.15	2151708	HERNIES INGUINALES – BANDAGE A RESSORT ANTERIEUR – B24N – SUR MESURE
201A00.21	2130920	BANDAGES SANS RESSORT SIMPLE AVEC SOUS-CUISSSE - B2N – SUR MESURE
201A00.22	2133254	BANDAGES SANS RESSORT DOUBLE AVEC BARRETTE RIGIDE AVEC SOUS-CUISSSE – B11N – SUR MESURE
201A00.23	2182873	BANDAGES SANS RESSORT – CEINTURE BANDAGE PLASTRON – B23N – SUR MESURE
201A01.11	2183393	HERNIES INGUINOSCROTALES, BANDAGE SIMPLE A RESSORT AVEC SOUS-CUISSSE – B5N – SUR MESURE Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres) - a) Bandage simple à ressort avec sous-cuisse, sur mesure
201A01.12	2111070	HERNIES INGUINOSCROTALES, BANDAGE DOUBLE 1 RESSORT + BARRETTE RIGIDE + SS-CUISSSE – B14N – SUR MESURE Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres)- b) Bandage double à un seul ressort et barrette rigide avec sous-cuisse, sur mesure
201A01.13	2101828	HERNIES INGUINOSCROTALES – BANDAGE DOUBLE A 2 RESSORTS AVEC SOUS-CUISSSE – B15N – SUR MESURE Hernies inguinoscrotales (ou des grandes lèvres) - c) Bandage double à deux ressorts avec sous-cuisse, sur mesure
201A02.1	2125390	HERNIES SCROTALES IRR. – APPAREIL COMPRESSIF A POCHE SCROTALE AMOVIBLE OU NON – B21N – SUR MESURE Hernies scrotales irréductibles - Appareil compressif à poche scrotale amovible ou non, ceinture en tissu élastique renforcé, sur mesure
201A03.11	2103098	HERNIES CRURALES – BANDAGE SIMPLE A RESSORT AVEC TOUR DE CUISSSE – B6N – SUR MESURE
201A03.12	2170947	HERNIES CRURALES – BANDAGE DOUBLE A RESSORT AVEC TOUR DE CUISSSE – B16N – SUR MESURE

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
201A03.21	2105915	BANDAGES SANS RESSORT SIMPLE AVEC TOUR DE CUISSE - B7N - SUR MESURE
201A03.22	2165768	BANDAGES SANS RESSORT DOUBLE AVEC TOUR DE CUISSE - B17N - SUR MESURE
201A04.1	2182761	HERNIES OMBILICALES ET ÉPIGASTRIQUES - BANDAGE SANS RESSORT - B9N - SUR MESURE
201A06.1	2160660	COUSSIN DORSAL POUR BANDAGE SIMPLE - B31N - SUR MESURE
201A06.10	2196036	SOUS-CUISSE TISSU ELASTIQUE - B39N - SUR MESURE
201A06.11	2109623	COUSSIN POUR HERNIE - B41N - SUR MESURE
201A06.2	2146624	COUSSIN DORSAL POUR BANDAGE DOUBLE - B32N - SUR MESURE
201A06.3	2121452	PELOTE INGUINALE OU CRURALE SANS SOUS-CUISSE - B33N - SUR MESURE
201A06.4	2122256	PELOTE INGUINALE OU CRURALE AVEC SOUS-CUISSE - B34N - SUR MESURE
201A06.5	2188634	PELOTE OMBILICALE - B35N - SUR MESURE
201A06.6	2174738	PELOTE INGUINO-SCROTALE AVEC SOUS-CUISSE - B36N - SUR MESURE
201A06.7	2167193	GRANDE PELOTE SCROTALE DITE « ANATOMIQUE » OU PELOTE ÉCHANCRÉE AVEC SOUS-CUISSE - B36Nbis - SUR MESURE Grande pelote scrotale dite « anatomique » ou pelote échancrée avec sous-cuisse, sur mesure
201A06.8	2174017	RESSORT A CREMAILLÈRE - B37N - SUR MESURE
201A06.9	2149775	RESSORT À CRÉMAILLÈRE EXTRAFORT OU À COURBE CRURALE - B38N - SUR MESURE

Art. 3. – Au titre II, au chapitre 1^{er}, section D « Orthèses élastiques de contention des membres », à la partie « 3. Nomenclature et tarifs » :

1) A compter du 15 juillet 2026, les codes suivants sont radiés :

Code	Nomenclature
201D00.1	Bas jarret
201D00.2	Molletière
201D00.3	Cuissard
201D00.4	Bas cuisse
201D00.5	Genouillère
201D00.6	Chaussette (chevillière)
201D00.7	Manchon
201D01.1	Bas jarret en 21
201D01.10	Genouillère en 22
201D01.11	Chaussette (chevillière) en 21
201D01.12	Chaussette (chevillière) en 22
201D01.13	Manchon en 21
201D01.14	Manchon en 22
201D01.15	Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation fémorale (hauteur 20/25) en HC2
201D01.16	Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation fémorale (hauteur 30/35) en HC2
201D01.17	Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation fémorale (hauteur 40/45) en HC2
201D01.18	Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation tibiale (hauteur 30/35) en HC2
201D01.19	Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation tibiale (hauteur 40/45) en HC2
201D01.2	Bas jarret en 22

Code	Nomenclature
201D01.7	Bas cuisse en 21
201D01.8	Bas cuisse en 22
201D01.9	Genouillère en 21
201D02.1	Bas jarret
201D02.4	Bas cuisse
201D02.5	Genouillère
201D02.6	Chaussette (chevillière)
201D02.7	Manchon

2) A compter du 15 juillet 2025, les codes suivants sont ajoutés :

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
Orthèses élastiques de contention des membres en série, adaptées aux mesures du patient		
Catégorie élastique en un sens, classes I, II, III (11 et 12)		
201D00.1	2116557	BAS JARRET EN SERIE ELASTIQUE EN 1 SENS – V1 Bas jarret en série
201D00.2	2114771	MOLLETIERE EN SERIE ELASTIQUE EN 1 SENS – V2 Molletière en série
201D00.3	2126640	CUISSARD EN SERIE ELASTIQUE EN 1 SENS – V3 Cuissard en série
201D00.4	2100645	BAS CUISSE EN SERIE ELASTIQUE EN 1 SENS – V4 Bas cuisse en série
201D00.5	2123250	GENOUILLERE EN SERIE ELASTIQUE EN 1 SENS – V5 Genouillère en série
201D00.6	2107245	CHAUSSETTE (CHEVILLIERE) EN SERIE ELASTIQUE EN 1 SENS – V6 Chaussette (chevillière) en série
Catégorie élastique en deux sens, classes hors classe (HC), I, II, III (HC 2,21 et 22)		
201D01.1	2165805	BAS JARRET EN 21 EN SÉRIE ELASTIQUE EN 2 SENS – V1 Bas jarret en 21 en série
201D01.2	2129910	BAS JARRET EN 22 EN SÉRIE ELASTIQUE EN 2 SENS – V1 Bas jarret en 22 en série
201D01.7	2187037	BAS CUISSE EN 21 EN SÉRIE ELASTIQUE EN 2 SENS – V4 Bas cuisse en 21 en série
201D01.8	2111880	BAS CUISSE EN 22 EN SÉRIE ELASTIQUE EN 2 SENS – V4 Bas cuisse en 22 en série
201D01.9	2115084	GENOUILLERE EN 21 EN SÉRIE ELASTIQUE EN 2 SENS – V5 Genouillère en 21 en série
201D01.10	2157059	GENOUILLERE EN 22 EN SÉRIE ELASTIQUE EN 2 SENS – V5 Genouillère en 22 en série
201D01.11	2191441	CHAUSSETTE (CHEVILLIERE) EN 21 EN SÉRIE ELASTIQUE EN 2 SENS – V6 Chaussette (chevillière) en 21 en série
201D01.12	2157310	CHAUSSETTE (CHEVILLIERE) EN 22 EN SÉRIE ELASTIQUE EN 2 SENS – V6 Chaussette (chevillière) en 22 en série
201D01.15	2196728	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – FÉMORAL - (H 20/25) - HC2 - EN SÉRIE – F1 Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation fémorale (hauteur 20/25) en HC2 en série
201D01.16	2176157	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – FÉMORAL - (H 30/35) - HC2 - EN SÉRIE – F2 Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation fémorale (hauteur 30/35) en HC2 en série
201D01.17	2150347	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – FÉMORAL - (H 40/45) - HC2 - EN SÉRIE – F3 Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation fémorale (hauteur 40/45) en HC2 en série

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
201D01.18	2125964	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – TIBIAL - (H 30/35) - HC2 - EN SÉRIE- T1 Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation tibiale (hauteur 30/35) en HC2 en série
201D01.19	2195976	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – TIBIAL - (H 40/45) - HC2 - EN SÉRIE – T2 Bonnet couvre-moignon élastocompressif - tibiale (H 40/45) - HC2 - en série
Catégorie élastique en un sens extensible autre sens, classes I, II, III (31 et 32)		
201D02.1	2147291	BAS JARRET EN SERIE ELASTIQUE EN UN SENS EXTENSIBLE AUTRE SENS – V1 Bas jarret en série
201D02.4	2102561	BAS CUISSE EN SERIE ELASTIQUE EN UN SENS EXTENSIBLE AUTRE SENS – V4 Bas cuisse en série
201D02.5	2152004	GENOUILLERE EN SERIE ELASTIQUE EN UN SENS EXTENSIBLE AUTRE SENS – V5 Genouillère en série
201D02.6	2155149	CHAUSSETTE (CHEVILLIERE) EN SERIE ELASTIQUE EN UN SENS EXTENSIBLE AUTRE SENS – V6 Chaussette (chevillière) en série
Orthèses élastiques de contention des membres – Appareillage d'un dispositif sur mesure		
Catégorie élastique en un sens, classes I, II, III (11 et 12)		
201D00.1	2152926	BAS JARRET SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS – V1 Bas jarret sur mesure
201D00.2	2118639	MOLLETIERE SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS – V2 Molletière sur mesure
201D00.3	2142000	CUISSARD SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS – V3 Cuissard sur mesure
201D00.4	2100007	BAS CUISSE SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS – V4 Bas cuisse sur mesure
201D00.5	2188930	GENOUILLERE SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS – V5 Genouillère sur mesure
201D00.6	2198420	CHAUSSETTE (CHEVILLIERE) SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS – V6 Chaussette (chevillière) sur mesure
201D00.7	2106180	MANCHON SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS – V7 Manchon sur mesure
Catégorie élastique en deux sens, classes hors classe (HC), I, II, III (HC 2,21 et 22)		
201D01.1	2101254	BAS JARRET EN 21 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS – V1 Bas jarret en 21 sur mesure
201D01.2	2128419	BAS JARRET EN 22 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS – V1 Bas jarret en 22 sur mesure
201D01.7	2123913	BAS CUISSE EN 21 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS – V4 Bas cuisse en 21 sur mesure
201D01.8	2132473	BAS CUISSE EN 22 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS – V4 Bas cuisse en 22 sur mesure
201D01.9	2125007	GENOUILLERE EN 21 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS – V5 Genouillère en 21 sur mesure
201D01.10	2195367	GENOUILLERE EN 22 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS – V5 Genouillère en 22 sur mesure
201D01.11	2139630	CHAUSSETTE (CHEVILLIERE) EN 21 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS –V6 Chaussette (chevillière) en 21 sur mesure
201D01.12	2132740	CHAUSSETTE (CHEVILLIERE) EN 22 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS – V6 Chaussette (chevillière) en 22 sur mesure
201D01.13	2127696	MANCHON EN 21 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS – V7 Manchon en 21 sur mesure
201D01.14	2191398	MANCHON EN 22 SUR MESURE ELASTIQUE EN 2 SENS – V7 Manchon en 22 sur mesure

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
201D01.15	2148764	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – FÉMORAL- (H 20/25) - HC2 - SUR MESURE –F1 Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation fémorale (hauteur 20/25) en HC2 sur mesure
201D01.16	2185989	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – FÉMORAL - (H 30/35) - HC2 - SUR MESURE – F2 Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation fémorale (hauteur 30/35) en HC2 sur mesure
201D01.17	2116965	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – FÉMORAL - (H 40/45) - HC2 - SUR MESURE – F3 Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation fémorale (hauteur 40/45) en HC2 sur mesure
201D01.18	2149924	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – TIBIAL - (H 30/35) - HC2 - SUR MESURE – T1 Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation tibiale (hauteur 30/35) en HC2 sur mesure
201D01.19	2161180	BONNET COUVRE-MOIGNON ÉLASTOCOMPRESSIF – TIBIAL - (H 40/45) - HC2 - SUR MESURE – T2 Bonnet couvre-moignon élastocompressif pour amputation tibiale (hauteur 40/45) en HC2 sur mesure
Catégorie élastique en un sens extensible autre sens, classes I, II, III (31 et 32)		
201D02.1	2108871	BAS JARRET SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS EXTENSIBLE AUTRE SENS – V1 Bas jarret sur mesure
201D02.4	2133604	BAS CUISSE SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS EXTENSIBLE AUTRE SENS – V4 Bas cuisse sur mesure
201D02.5	2115664	GENOUILLERE SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS EXTENSIBLE AUTRE SENS – V5 Genouillère sur mesure
201D02.6	2103572	CHAUSSETTE (CHEVILLIERE) SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS EXTENSIBLE AUTRE SENS – V6 Chaussette (chevillière) sur mesure
201D02.7	2175979	MANCHON SUR MESURE ELASTIQUE EN UN SENS EXTENSIBLE AUTRE SENS – V7 Manchon sur mesure

3) A compter du 15 juillet 2025, les codes suivants sont modifiés :

Ancien code	Nouveau code	Nomenclature
201D03.31	2171881	SUPPLEMENT TALON FERME (TOUTES CATEGORIES) – SV1 Talon fermé (toutes catégories)
201D03.32	2176080	SUPPLEMENT POINTE FERMEE (CATEGORIES 21,22,31,32) – SV2 Pointe fermée (catégories 21, 22, 31 ou 32)
201D03.33	2181773	SUPPLEMENT VOLANT POUR BAS V1 SUR MESURE – SV3 Volant pour bas V1 (tissu non élastique)
201D03.34	2125734	SUPPLEMENT POUR UN COLLANT SUR MESURE -SV4 Supplément pour un collant sur mesure
201D03.35	2197188	SUPPLEMENT COUVRE-EPAULE POUR MANCHON V7 SUR MESURE – SV5 Couvre-épaule pour manchon V7 (tissu non élastique)
201D03.36	2198377	SUPPLEMENT MITAINE – SV6 Supplément mitaine (sans doigt avec passage du pouce)
201D03.37	2130273	SUPPLEMENT QUATRE DOIGTS – SV7 Supplément quatre doigts
201D04.1	2159791	SUPPLÉMENT POUR UN COLLANT EN SÉRIE – SV4 Supplément pour un collant en série
201D04.2	2181543	ÉVIDEMENT ROTULIEN AVEC OU SANS FENÊTRE POUR GENOUILLÈRE EN SÉRIE – SV9 Évidement rotulien avec ou sans fenêtre pour genouillère en série
201D04.3	2115523	BALEINAGE ARTICULÉ OU NON POUR GENOUILLÈRE EN SERIE – SV10 Baleinage articulé ou non pour genouillère en série
201D04.4	2155540	AMORTISSEURS POUR GENOUILLERE ET CHEVILLIERE EN SERIE – SV11 Amortisseurs pour genouillère et chevillière en série (soit en matière monobloc, mousse de latex ou mousse élastomère synthétique, bourre de textile ou de mousse synthétique ou toute autre matière susceptible d'apporter le même résultat)
201D04.5	2130110	COUVRE-MOIGNON SUPERPOSABLE FÉMORAL (SUPPLÉMENT À F1) (HAUTEUR 20/25) – SF1 Couvre-moignon superposable fémoral (supplément à F1) (hauteur 20/25)
201D04.6	2163232	COUVRE-MOIGNON SUPERPOSABLE FÉMORAL (SUPPLÉMENT À F2) (HAUTEUR 30/35) – SF2 Couvre-moignon superposable fémoral (supplément à F2) (hauteur 30/35)

Ancien code	Nouveau code	Nomenclature
201D04.7	2116563	COUVRE-MOIGNON SUPERPOSABLE FÉMORAL (SUPPLÉMENT À F3) (HAUTEUR 40/45) – SF3 Couvre-moignon superposable fémoral (supplément à F3) (hauteur 40/45)
201D06.1	2119337	BAS CUISSE SPÉCIAL TRÈS MONTANT POUR VARICES DE LA SAPHÈNE – DV1 Bas cuisse spécial très montant pour varices de la saphène
201D06.2	2194787	CEINTURE DE TAILLE ÉLASTIQUE POUR FIXER DV3 – DV2 Ceinture de taille élastique pour fixer DV3
201D06.3	2135649	JARRETELLE POUR TENIR UN GRAND BAS – DV3 Jarretelle pour tenir un grand bas
201D06.4	2105051	GENOUILÈRE ARMATURES SOUPLES - DOUBLE TRICOTAGE OU TISSAGE ÉLASTIQUE - (H 22CM) – DV4 Genouillère armée comportant un double tricotage ou double tissage élastique entre lequel se trouvent interposés un coussin en caoutchouc mousse et deux armatures souples composées de ressorts serpents en corde à piano : hauteur 22 cm

Art. 4. – Au titre II, au chapitre 1^{er}, section E « Ceintures médico-chirurgicales et corsets orthopédiques en tissu armé », à la partie « 3. Nomenclature et tarifs », les codes suivants sont modifiés à compter du 15 juillet 2025 :

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
201E00.01	2143749	BANDE CEINTURE DE SOUTIEN LOMBAIRE Bande ceinture de soutien lombaire
201E00.021	2118674	CEINTURE DE SOUTIEN LOMBAIRE HAUTEUR DOS 21 CM Ceinture de soutien lombaire : hauteur dos 21 cm
201E00.022	2132289	CEINTURE DE SOUTIEN LOMBAIRE HAUTEUR DOS 26 CM Ceinture de soutien lombaire : hauteur dos 26 cm
201E00.031	2168123	CEINTURE DE SOUTIEN ABDOMINAL ÉLASTIQUE BORD SUP DU PUBIS À L'OMBILIC Ceinture de soutien abdominal de série entièrement ou en partie en tissu élastique. Les repères anatomiques pour déterminer la hauteur sont : – en bas : le bord supérieur du pubis ; – en haut : L'ombilic
201E00.032	2111181	CSA ÉLASTIQUE BORD SUP PUBIS À MI-DISTANCE ENTRE OMBILIC APPENDICE XIPHOÏDE Ceinture de soutien abdominal de série entièrement ou en partie en tissu élastique. Les repères anatomiques pour déterminer la hauteur sont : – en bas : le bord supérieur du pubis ; – en haut : Le point à mi-distance entre l'ombilic et la pointe de l'appendice xyphoïde
201E00.041	2131516	CORSET POUR IMMOBILISATION / MAINTIEN EN HYPER-EXTENSION DU RACHIS MODÈLE SIMPLE Corset pour immobilisation et maintien en hyper-extension du rachis modèle simple
201E00.042	2122010	CORSET POUR IMMOBILISATION / MAINTIEN HYPER-EXTENSION RACHIS (APPUI MENTONNIER) Corset pour immobilisation et maintien en hyper-extension du rachis modèle avec appui mentonnier
201E00.043	2190708	CORSET POUR IMMOBILISATION / MAINTIEN HYPER-EXTENSION RACHIS (MINERVE COMPLÈTE) Corset pour immobilisation et maintien en hyper-extension du rachis modèle avec minerve complète
201E00.05	2141779	CORSET POUR MAINTIEN / IMMOBILISATION RACHIS (BRETelles ET JARRETelles) Corset pour maintien et immobilisation du rachis comprenant les bretelles et jarretelles
201E00.051	2181336	RENOUVELLEMENT PAIRE DE BRETelles POUR CORSET AVEC BRETelles / JARRETelles En cas de renouvellement : bretelles, la paire
201E00.052	2145895	RENOUVELLEMENT PAIRE DE JARRETelles POUR CORSET AVEC BRETelles / JARRETelles En cas de renouvellement : jarretelles, la paire
201E01.011	2127970	CEINTURE DE SOUTIEN ABDOMINAL SUR MESURE ÉLASTIQUE BORD SUP PUBIS À OMBILIC Ceinture de soutien abdominal sur mesure (CSA) entièrement ou en partie en tissu élastique. Les repères anatomiques pour déterminer la hauteur sont : – en bas : le bord supérieur du pubis ; – en haut : a) L'ombilic
201E01.012	2128158	CSA SUR MESURE, BORD SUP DU PUBIS À MI-DISTANCE ENTRE OMBILIC APPENDICE XIPHOÏDE Ceinture de soutien abdominal sur mesure (CSA) entièrement ou en partie en tissu élastique. Les repères anatomiques pour déterminer la hauteur sont : – en bas : le bord supérieur du pubis ; – en haut : b) Le point à mi-distance entre l'ombilic et la pointe de l'appendice xyphoïde
201E01.013	2119870	CSA SUR MESURE ÉLASTIQUE BORD SUP DU PUBIS À LA POINTE DE L'APPENDICE XIPHOÏDE Ceinture de soutien abdominal sur mesure (CSA) entièrement ou en partie en tissu élastique. Les repères anatomiques pour déterminer la hauteur sont : – en bas : le bord supérieur du pubis ; – en haut : c) La pointe de l'appendice xyphoïde
201E01.021	2117396	CEINTURE DE MAINTIEN ABDOMINAL SUR MESURE BORD SUPERIEUR DU PUBIS À L'OMBILIC Ceinture de maintien abdominal sur mesure (CMA) Hauteur type : le point de repère inférieur est constitué par le bord supérieur du pubis. Les repères supérieurs sont : a) L'ombilic
201E01.022	2105708	CMA SUR MESURE BORD SUP DU PUBIS À MI-DISTANCE ENTRE OMBILIC APPENDICE XIPHOÏDE

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
		Ceinture de maintien abdominal sur mesure (CMA) Hauteur type : le point de repère inférieur est constitué par le bord supérieur du pubis. Les repères supérieurs sont : b) Le point à mi-distance entre l'ombilic et la pointe de l'appendice xyphoïde
201E01.023	2141928	CMA SUR MESURE, BORD SUPERIEUR DU PUBIS À LA POINTE DE L'APPENDICE XIPHOÏDE Ceinture de maintien abdominal sur mesure (CMA) Hauteur type : le point de repère inférieur est constitué par le bord supérieur du pubis. Les repères supérieurs sont : c) La pointe de l'appendice xyphoïde
201E01.0311	2147724	CML SUR MESURE, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D12 Ceinture de maintien lombaire sur mesure CML (ceinture de maintien lombaire) Les repères supérieurs sont : a) Le sommet de l'apophyse épineuse de D12
201E01.0312	2157622	CML SUR MESURE, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D9 Ceinture de maintien lombaire sur mesure CML (ceinture de maintien lombaire) Les repères supérieurs sont : b) Le sommet de l'apophyse épineuse de D9
201E01.0331	2190000	CMLR, REPÈRE : SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D12 CMLR (ceinture de maintien lombaire renforcée) Les repères suivants sont : a) Le sommet de l'apophyse épineuse de D12
201E01.0332	2136761	CMLR, REPÈRE : SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D9 CMLR (ceinture de maintien lombaire renforcée) Les repères suivants sont : b) Le sommet de l'apophyse épineuse de D9
201E01.0411	2104784	CIVA, REPÈRE SUPÉRIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D12 Corsets d'immobilisation vertébrale sur mesure (CIV) CIVA (corset d'immobilisation vertébrale A à « cage demi-ouverte ») Les repères supérieurs sont : a) Le sommet de l'apophyse épineuse de D12
201E01.0412	2174721	CIVA, REPÈRE SUPÉRIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D9 Corsets d'immobilisation vertébrale sur mesure (CIV) CIVA (corset d'immobilisation vertébrale A à « cage demi-ouverte ») Les repères supérieurs sont : b) Le sommet de l'apophyse épineuse de D9
201E01.0413	2110968	CIVA, REPÈRE SUPÉRIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D6 Corsets d'immobilisation vertébrale sur mesure (CIV) CIVA (corset d'immobilisation vertébrale A à « cage demi-ouverte ») Les repères supérieurs sont : c) Le sommet de l'apophyse épineuse de D6
201E01.0421	2131284	CIVB1, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D12 CIVB1 (corset d'immobilisation vertébrale B1 à « cage fermée ») Les repères supérieurs sont : a) Le sommet de l'apophyse épineuse de D12
201E01.0422	2117226	CIVB1, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D9 CIVB1 (corset d'immobilisation vertébrale B1 à « cage fermée ») Les repères supérieurs sont : b) Le sommet de l'apophyse épineuse de D9
201E01.0423	2150583	CIVB1, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D6 CIVB1 (corset d'immobilisation vertébrale B1 à « cage fermée ») Les repères supérieurs sont : c) Le sommet de l'apophyse épineuse de D6
201E01.0431	2197403	CIVB2, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D12 CIVB2 (corset d'immobilisation vertébrale B2 à « cage ajourée ») Les repères supérieurs sont : a) Le sommet de l'apophyse épineuse de D12
201E01.0432	2182703	CIVB2, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D9 CIVB2 (corset d'immobilisation vertébrale B2 à « cage ajourée ») Les repères supérieurs sont : b) Le sommet de l'apophyse épineuse de D9
201E01.0433	2188730	CIVB2, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D6 CIVB2 (corset d'immobilisation vertébrale B2 à « cage ajourée ») Les repères supérieurs sont : c) Le sommet de l'apophyse épineuse de D6
201E01.0441	2163901	CIVC1 CIVC1
201E01.0442	2144370	CIVC2 CIVC2
201E01.321	2124226	CMAL, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D12 CMAL (ceinture de maintien abdomino-lombaire) Les repères supérieurs sont : a) Le sommet de l'apophyse épineuse de D12
201E01.322	2137186	CMAL, REPÈRE SUPERIEUR SOMMET DE L'APOPHYSE ÉPINEUSE DE D9 CMAL (ceinture de maintien abdomino-lombaire) Les repères supérieurs sont : b) Le sommet de l'apophyse épineuse de D9
201E02.01	2184949	BÉQUILLON GARNI AVEC SON PORTE-BÉQUILLON, L'UNITÉ POUR CIVB OU CIVC Béquillon garni avec son porte-béquillon, l'unité pour CIVB ou CIVC
201E02.02	2166058	BRETELLES, LA PAIRE Bretelles, la paire

Ancien code alphanumérique	Nouveau code	Nomenclature
201E02.03	2106010	COUSSIN DE COMPENSATION Coussin de compensation
201E02.041	2163396	COUSSIN POSTOPÉRATOIRE INFÉRIEUR À 13 CM DANS LA PLUS GRANDE DIMENSION Coussin postopératoire inférieur à 13 cm dans la plus grande dimension
201E02.042	2121541	COUSSIN POSTOPÉRATOIRE DE 13 À 24 CM DANS LA PLUS GRANDE DIMENSION Coussin postopératoire de 13 à 24 cm dans la plus grande dimension
201E02.043	2147931	COUSSIN POSTOPÉRATOIRE AU-DELÀ DE 24 CM DANS LA PLUS GRANDE DIMENSION Coussin postopératoire au-delà de 24 cm dans la plus grande dimension
201E02.05	2109416	DISPOSITIF POUR STOMIE Dispositif pour stomie
201E02.06	2159609	EPAULIÈRE Epaulière
201E02.071	2134012	FERMETURE COMPLÉMENTAIRE DE CÔTÉ : AGRAFAGE Fermeture complémentaire de côté : agrafage
201E02.072	2182241	FERMETURE COMPLÉMENTAIRE DE CÔTÉ : BOUCLAGE Fermeture complémentaire de côté : bouclage
201E02.073	2121972	FERMETURE COMPLÉMENTAIRE DE CÔTÉ : BOUTONNAGE Fermeture complémentaire de côté : boutonnage
201E02.074	2165343	FERMETURE COMPLÉMENTAIRE DE CÔTÉ : GLISSIÈRE Fermeture complémentaire de côté : glissière
201E02.09	2129413	JARRETTES CLASSIQUES, LA PAIRE Jarretelles classiques, la paire
201E02.101	2142916	MOULAGE POUR LE CIVB1 ET CIVB2 Moulage pour le CIVB1 et CIVB2
201E02.102	2122500	MOULAGE POUR LE CIVC1 ET CIVC2 Moulage pour le CIVC1 et CIVC2
201E02.11	2148592	PALETTE PECTORALE DE REDRESSEMENT POUR CIVC SEULEMENT Palette pectorale de redressement pour CIVC seulement
201E02.12	2125585	PATTES D'ENTREJAMBE ET LEUR DISPOSITIF DE FIXATION, LA PAIRE Pattes d'entrejambe et leur dispositif de fixation, la paire
201E02.131	2124048	PATTE HYPOGASTRIQUE TIRANTS RÉGLABLES - 1 TIRANT BILATÉRAL (MIN 14 CM L, 7 CM H) Patte hypogastrique avec tirants élastiques réglables modèle normal à un seul tirant bilatéral : dimensions minimales : 14 cm de largeur, 7 cm de hauteur ;
201E02.132	2160185	PATTE HYPOGASTRIQUE TIRANTS RÉGLABLES- 2 TIRANTS BILATÉRAUX MIN 21 CM L, 12 CM H Patte hypogastrique avec tirants élastiques réglables grand modèle à 2 tirants bilatéraux : dimensions minimales : 21 cm de largeur, 12 cm de hauteur
201E02.1411	2113843	PELOTE POUR ÉVENTRATION RÉDUCTIBLE < OU = 12 CM DANS LA PLUS GRANDE DIMENSION Pelote pour éventration réductible inférieure ou égale à 12 cm dans la plus grande dimension
201E02.1412	2131580	PELOTE POUR ÉVENTRATION RÉDUCTIBLE > 12 CM DANS LA PLUS GRANDE DIMENSION Pelote pour éventration réductible supérieure à 12 cm dans la plus grande dimension
201E02.16	2193167	SANGLE INTÉRIEURE, L'ENSEMBLE Sangle intérieure, l'ensemble
201E02.17	2124746	SOUS-CUISSES ÉLASTIQUES, LA PAIRE Sous-cuisses élastiques, la paire
201E02.18	2154612	TIRANT HYPOGASTRIQUE RÉGLABLE, OU BRIDE DE RAPPEL LOMBOSACRÉE, L'ENSEMBLE Tirant hypogastrique réglable, ou bride de rappel lombosacrée, l'ensemble

Art. 5. – A compter du 15 juillet 2026, la facturation d'un des codes alphanumériques précités ne peut donner lieu à une prise en charge.

Art. 6. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 26 juin 2025.

*La ministre du travail, de la santé,
des solidarités et des familles,*
Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice
du financement
du système de soins,*
C. DELPECH

*Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique,*
Pour le ministre et par délégation :

*La sous-directrice
du financement
du système de soins,*
C. DELPECH

*L'adjoint à la sous-directrice de la politique
des produits de santé et de la qualité
des pratiques et des soins,*
C.-E. BARTHELEMY